

langage du temps dans lequel et pour lequel elles ont été écrites.

Les auteurs des Chroniques relatives à la maison de Savoie, étaient les uns de condition laïque, les autres appartenant à l'église. Les premiers étaient ordinairement attachés au service des Princes de Savoie, en qualité d'officiers ou secrétaires ducaux. Les fonctions de chroniqueurs n'étaient qu'un accessoire ou un cumul, attendu qu'une profession de cette nature n'était pas alors prisée assez haut pour assurer au titulaire des moyens suffisants d'existence. Constitués comme ils l'étaient dans un état de dépendance et de servilité, ces écrivains se préoccupaient exclusivement, dans leurs compositions, de la mise en relief de leur noble patron et de sa famille. Destitués des éléments nécessaires pour composer une histoire sérieuse, forcés de mettre en œuvre les matériaux que l'on jugeait à propos de leur confier (car il ne leur était pas loisible de les rechercher et de les choisir eux-mêmes), ils remplissaient leurs tablettes de récits fabuleux, d'aventures imaginaires, de hauts faits romanesques conformes au goût peu exigeant de l'époque. Leur premier soin était de forger pour la famille princière qui les entretenait à ses gages une généalogie à la hauteur de sa vanité, et quand ils se bornaient à lui assigner pour fondateur l'un des héros troyens, Hector ou Francus, leur véracité ne paraissait suspecte à personne, car ils restaient dans les limites des prétentions de leurs maîtres et de la crédulité contemporaine.

Un document fort curieux inséré par M. le chevalier Cibrario en tête de son *Histoire de la Maison de Savoie*, nous fait connaître ce qu'était au XV<sup>e</sup> siècle la position officielle d'un chroniqueur à la Cour de Savoie. Ce document consiste en une lettre ou supplique adressée par Perrinet Dupin, auteur de la chronique dite *du Comte Rouge*, à M<sup>me</sup> Yolande de France,